
**Carton — Détermination de la
résistance à l'éclatement**

Board — Determination of bursting strength

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



Numéro de référence
ISO 2759:2014(F)

© ISO 2014

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2014

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Principe	2
5 Appareillage	2
6 Étalonnage	3
7 Échantillonnage et préparation des éprouvettes	3
8 Mode opératoire	3
9 Expression des résultats	4
10 Rapport d'essai	5
Annexe A (normative) Dimensions du dispositif de serrage	6
Annexe B (normative) Essai de serrage	8
Annexe C (normative) Pression de serrage	9
Annexe D (normative) Étalonnage du système de mesurage de la pression	10
Annexe E (informative) Fidélité	11
Bibliographie	13

get full document from standards.iteh.ai

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: Avant-propos — Informations supplémentaires.

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 6, *Papiers, cartons et pâtes*, sous-comité SC 2, *Méthodes d'essais et spécifications de qualité des papiers et cartons*.

Cette quatrième édition annule et remplace la troisième édition (ISO 2759:2001), dont elle constitue une révision mineure visant à inclure des données de fidélité.

Introduction

La présente Norme internationale est applicable aux cartons dont la résistance à l'éclatement est comprise entre 350 kPa (ou 250 kPa pour les constituants de matériaux complexes) et 5 500 kPa. Il convient que tous les constituants des cartons ondulés et des cartons compacts, quelles que soient leurs résistances à l'éclatement, soient soumis à essai conformément à la présente Norme internationale.

Pour les matériaux dont la résistance à l'éclatement est inférieure à 1 400 kPa, une autre méthode reposant sur des principes similaires est donnée dans l'ISO 2758^[1].

NOTE En raison des différences de spécifications d'appareillage, des essais effectués sur le même matériau en utilisant les modes opératoires de l'ISO 2758 et de la présente Norme internationale ne donneront pas nécessairement les mêmes résultats.

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

Carton — Détermination de la résistance à l'éclatement

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie une méthode de mesure de la résistance à l'éclatement des cartons soumis à une pression hydraulique croissante. Elle est applicable à tous les types de carton (y compris le carton ondulé et le carton compact) dont les résistances à l'éclatement sont comprises entre 350 kPa et 5 500 kPa. Elle est applicable également aux papiers et cartons dont la résistance à l'éclatement est aussi faible que 250 kPa si le papier ou le carton est destiné à la préparation d'un matériau de résistance à l'éclatement supérieure, du type carton ondulé. Dans ce cas, les mesurages ne présenteront pas forcément l'exactitude ou la fidélité préconisées par la présente méthode, et il est nécessaire d'inclure une note dans le rapport d'essai indiquant que l'essai a donné des résultats inférieurs à la valeur minimale requise par la méthode.

En l'absence d'accord commercial portant sur la méthode à utiliser pour les matériaux dont la résistance à l'éclatement est comprise entre 350 kPa et 1 400 kPa, il convient que tous les matériaux dont la résistance à l'éclatement est inférieure à 600 kPa, à l'exception des composants de cartons compacts et de cartons ondulés, soient soumis à essai conformément à l'ISO 2758 et les autres conformément à la présente Norme internationale.

2 Références normatives

Les documents suivants, en tout ou partie, sont référencés de manière normative dans le présent document et sont indispensables pour son application. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 186, *Papier et carton — Échantillonnage pour déterminer la qualité moyenne*

ISO 187, *Papier, carton et pâtes — Atmosphère normale de conditionnement et d'essai et méthode de surveillance de l'atmosphère et de conditionnement des échantillons*

ISO 536, *Papier et carton — Détermination du grammage*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

3.1 résistance à l'éclatement

pression maximale, appliquée selon la méthode indiquée, produite par le système hydraulique pour pousser une membrane élastique à travers une zone circulaire du carton

Note 1 à l'article: La pression d'éclatement indiquée comprend la pression nécessaire pour déformer la membrane durant l'essai.

3.2 indice d'éclatement

quotient de la résistance à l'éclatement du carton par le grammage du carton déterminé conformément à l'ISO 536